

FICHE D'INSCRIPTION À L'AQUAGYM

cadre réservé à l'administration

dossier réceptionné (date et heure) : .../.../... àh..... par (nom/prénom) : /

ADHÉSION SAISON 2018/2019

NOM :

PRENOM :

TARIFS 2018-2019 :

Adultes		Moins de 20 ans	
Cotisation <input type="checkbox"/> 187€	Adhésion <input type="checkbox"/> 13€	Cotisation <input type="checkbox"/> 156€	Adhésion <input type="checkbox"/> 12€
Sauf si adhésion familiale ou adhésion souscrite dans un autre équipement du réseau Union Locale (sur justificatif 2017/2018)			
<input type="checkbox"/> Chèques : 3 échéances possibles au 10 de chaque mois (1/3 du montant en septembre + 1/3 en octobre + 1/3 en novembre)			

Certificat Médical obligatoire (intitulé "Certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Aquagym")

Certificat Médical établi par (nom du praticien) :

Date d'émission :

JOURS DES COURS ET HORAIRES (1 seul choix possible, sauf accord administratif pour 2 cotisations)

LUNDI 19H45-20H30 (piscine du Colombier)

LUNDI 20H30-21H15 (piscine du Colombier)

Modalités spécifiques à l'Aquagym, à accepter sans réserves

Modalités d'inscriptions et annulation des cours

Toute inscription à l'aquagym ouvre droit à 1 séance par semaine, sauf pendant les vacances scolaires et jours fériés. En outre, la MJC du Mont Mesly n'est pas responsable des éventuelles fermetures de la piscine (causes diverses : fermetures techniques, manifestations sportives..) et ne garantit pas le remboursement des cotisations dans ce cas.

L'inscription à l'aquagym est une cotisation forfaitaire annuelle, ce qui peut donner lieu à des annulations exceptionnelles (par exemple en cas d'arrêt de travail de l'intervenant). Dans la mesure du possible, la MJC du Mont Mesly vous préviendra à l'avance de telles annulations de séances (les sms sont privilégiés).

Certificat médical

Il est obligatoire et doit être de moins de 3 mois à la date de l'inscription.

Règlement intérieur

Chaque Piscine dispose d'un règlement intérieur à respecter, pour le bon déroulement de votre activité! Notamment le port du bonnet obligatoire, les horaires, l'accès aux vestiaires, l'accès au bassin, etc.

Date des inscriptions 2018/2019

Les inscriptions débutent le 12 juin 2018 pour tous les anciens adhérents confondus et le 04 septembre 2018 pour les nouveaux adhérents

Seront indispensables : fiche adhérent signée, fiche d'inscription signée, certificat médical de moins de 3 mois, chèques bancaires correspondant à cotisation et adhésion (à l'ordre de la MJC du Mont Mesly). Tout dossier incomplet sera refusé et aucune place ne sera réservée. En cas de demande d'inscription sur un cours déjà complet, il sera proposé un créneau différent si disponible.

Je soussigné/e (nom/prénom) /

certifie avoir pris connaissance des modalités spécifiques à l'aquagym et les accepter.

Signature :

**La MJC du Mont Mesly est heureuse de vous accueillir parmi ses adhérents!
Excellentes activités à toutes et à tous!**